

## Rapport de contrôle de l'Inspection des Installations Classées

Référence : 20180511-RAP-AUR-SAS REP CASS AUTO.odt

Nom et adresse de l'établissement contrôlé	Code DREAL
Entreprise : SAS REP CASS AUTO	S3IC 0056.00124
Adresse du site inspecté : Lieu-dit « Dejou »	Priorité DREAL <input type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> SP <input checked="" type="checkbox"/> Autre
Commune : 15 130 ARPAJON SUR CERE	Régime <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC SEVESO <input type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS

Activité principale : Démolition de véhicules hors d'usage

Date du contrôle : 04/05/2018

Inspecteurs : Catherine GIRARD-MORZIERE

Type de contrôle		
<input checked="" type="checkbox"/> Inspection approfondie	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée	<input type="checkbox"/> Inspection planifiée
<input type="checkbox"/> Inspection courante	<input type="checkbox"/> Inspection inopinée	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection circonstancielle
<input type="checkbox"/> Inspection ponctuelle		

Circonstances du contrôle	
<input type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL	<input type="checkbox"/> Plainte
<input type="checkbox"/> Incident	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : renouvellement agrément VHU

Thème principal du contrôle	• Conformité réglementaire du site vis-à-vis de la gestion des véhicules hors d'usage.
-----------------------------	--

Principale(s) installation(s) contrôlée(s)	• l'ensemble du site a fait l'objet d'un contrôle visuel.
--	---

Référentiel(s) du contrôle	• Code de l'Environnement, • Arrêté préfectoral n°2012-963 du 26 juin 2012 et son annexe (cahier des charges pour l'agrément N° PR 15 00003 D).
----------------------------	--

Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)		
--	--	--

Nom	Société	Qualité
M. ALEJO Mme ALEJO	SAS REP CASS AUTO	Directeur Secrétaire

Copies	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant DREAL : <input checked="" type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> PRICAE/Cellule xxx <input type="checkbox"/> Autre : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Préfecture / DDL / BPIP
--------	--

## Contexte et principales constatations

Les conditions de fonctionnement sont globalement satisfaisantes sur le plan environnemental. Les véhicules sont dépollués (batteries, huiles, fluides) et les pièces destinées au marché de l'occasion sont démontées et leur identification est correctement réalisée.

L'exploitant a réalisé des travaux afin de se mettre en conformité suite au contrôle précédent, désormais les véhicules en attente d'expertise sont stockés sur une dalle étanche. L'exploitant doit toutefois mettre en œuvre un dispositif de recueil des eaux de ruissellement circulant sur cette dalle et le connecter avec le débourbeur-déshuileur présent sur le site.

L'exploitant devra s'assurer que le prestataire qui réalise les mesures de contrôle du rejet en sortie du débourbeur-déshuileur prenne bien en compte l'ensemble des paramètres demandés dans son arrêté préfectoral.

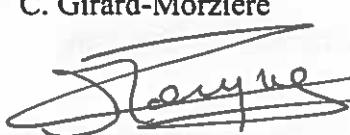
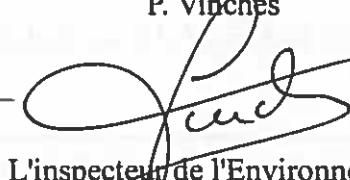
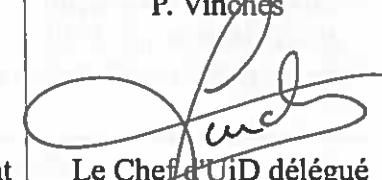
Enfin, l'exploitant doit veiller à enlever les différents fluides des véhicules avant leur stockage sur les zones non étanchéifiées, le démontage des pneumatiques et des pièces d'occasion pourra être réalisé dans un deuxième temps.

Compte tenu du fait que l'exploitant s'est engagé à se mettre en conformité avant le passage de l'organisme de contrôle (juin 2018), l'Inspection des Installations Classées émet un avis favorable pour la délivrance de l'agrément « centre VHU » et proposera à Mme le Préfet du Cantal un arrêté préfectoral complémentaire en ce sens.

Nota : si les engagements pris n'étaient finalement pas respectés, l'agrément pourrait être retiré avec effet immédiat.

## Suites données à l'inspection

Écarts relevés	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Proposition de mise en demeure	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Proposition d'arrêté complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Rédigé le 11/05/2018 par C. Girard-Morzière  L'inspecteur de l'Environnement (spécialité Installations Classées)	Vérifié le 11/05/2018 par P. Vinches  L'inspecteur de l'Environnement (spécialité Installations Classées)	Approuvé le 11/05/2018 par P. Vinches  Le Chef d'UiD délégué du Cantal
---	--	--